

## Le refus des évêques de laisser les curés décider de l'application de la forme extraordinaire

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Non classé](#)

Date : 13 septembre 2010

Dans [La Nef](#), Christophe Geffroy apporte sa contribution au bilan du motu proprio *Summorum Pontificum*. En voici des extraits qui concernent plus particulièrement le sujet de ce blog :



"Quel bilan tirer de ces trois premières années d'application du motu proprio *Summorum Pontificum* ? Notre objet ici n'est pas de présenter des chiffres sur l'évolution du nombre de messes célébrées dans la forme extraordinaire, mais plutôt de **nous interroger sur les raisons de ce qui nous semble être une « non-réception » de ce document pontifical**. Je ne nie pas les fruits positifs de ce motu proprio, et notamment le fait qu'il donne un statut officiel à la forme extraordinaire dans l'Église, et qu'il a permis à nombre de jeunes prêtres de découvrir celle-ci. Pourquoi alors une « non-réception » ?

D'un côté, **force est de constater que les évêques persistent globalement à se méfier d'une mouvance traditionnelle qu'ils ne parviennent pas à considérer comme une chance pour l'Église**, mais plutôt comme un boulet à gérer, un phénomène à encadrer **pour, surtout, l'empêcher de se développer** – alors même que l'on trouve, en proportion, plus de vocations là qu'ailleurs... en nos temps de disette, cela devrait quand même faire réfléchir ! Le trait le plus frappant est **le refus très net du motu proprio sur son point central le plus original : laisser la liberté aux curés de paroisse de juger de l'opportunité de répondre aux demandes d'une messe dans la forme extraordinaire par un groupe de fidèles. Je crois que l'on peut dire que ce point-là, sauf quelques rares exceptions, n'a été appliqué dans aucun diocèse de France** – cela ne signifie pas que des évêques n'aient pas, par ailleurs, répondu généreusement à la demande de leurs ouailles."

Notons que la lecture de Christophe Geffroy est déjà restrictive : ni les évêques ni les curés n'ont pour mission de "*juger de l'opportunité de répondre aux demandes*" : **ils doivent y**

**répondre.**

L'éditorialiste tente ensuite de trouver [des solutions](#) :

"Il est donc essentiel de [...] créer des ponts entre prêtres et fidèles des deux formes du rite romain. Cela est notamment nécessaire pour disposer peu à peu les esprits à la « réforme de la réforme » évoquée par Benoît XVI. S'il est évident qu'elle n'est pas envisageable à court terme, il est néanmoins possible, indispensable même, de préparer le terrain. **Peut-être devrait-on commencer par apprendre à célébrer la forme extraordinaire dans tous les séminaires « ordinaires » [...].**"